



BULLETIN D'INSCRIPTION

À UNE ANIMATION OU FORMATION ŒNOLOGIQUE DIVIN

NOM :
PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE MOBILE :
TÉLÉPHONE FIXE :
ADRESSE MAIL :

Je m'inscris à...
L'action :
programmée le :

L'action :
programmée le :

L'action :
programmée le :

L'ACTION :
programmée le :

**Je joins un chèque d'un montant de (30 % de chaque action) €
à titre d'acompte.**

Si le nombre d'inscrits est insuffisant, ou en cas de force majeure, l'animation est déprogrammée et l'acompte remboursé sans indemnité de la part de l'organisateur.
Dans le cas d'une annulation de la part du client, l'acompte est remboursé, sous réserve d'une annulation 15 jours au moins avant la date de l'action (annulation par mail, la date faisant foi).
En tant que membre d'une association de gestion agréée, le règlement par chèque des honoraires est accepté
TVA non applicable, article 293 B du CGI